

Communiqué de Presse

Centres d'appels : Des assises pour les salariés !

En annonçant l'organisation d'assises des centres d'appels à la rentrée 2010, le secrétaire d'Etat à l'emploi, M. Wauquiez, entend démontrer sa volonté d'inciter les entreprises à renoncer à la délocalisation des centres d'appels en privilégiant leur implantation sur le sol français. À l'heure où les directions des centres d'appels suppriment des milliers d'emplois en France pour les transférer dans des pays à « bas coût » (400 euros en moyenne pour un salarié d'un centre d'appel au Maroc contre 1320 euros en France) , c'est peu dire qu'il ya loin de la coupe aux lèvres !

De par et d'autre de la Méditerranée, les centres d'appels qui sous-traitent les appels des grandes compagnies françaises sont dirigés par le même patronat.

Les prix pratiqués par les principaux donneurs d'ordre incitent aux délocalisations et accentuent la souffrance au travail de milliers de salariés.

L'Etat lui-même casse les prix sur ses propres appels d'offres en choisissant le moins disant social. Très récemment, ce choix a entraîné le dépôt de bilan de la société Elucydée, le ministère du travail ayant choisi la société Teleperformance, alors même que cette entreprise, avec Webhelp, symbolise la délocalisation à outrance et qu'elle annonçait une importante vague de restructurations et de suppressions d'emplois.

La Fédération SUD PTT exige du gouvernement qu'il s'engage à refuser

toute sous-traitance d'une activité publique à des groupes qui licencient.

À l'heure où le numéro un mondial des centres d'appels, Télé-performance, annonce la suppression de plus de 1000 emplois et la fermeture de huit sites en France, la Fédération SUD PTT estime nécessaire que l'Etat fixe de nouvelles règles impératives pour le patronat de la sous-traitance et pour les donneurs d'ordres.

La Fédération SUD PTT souligne l'absence de la moindre référence aux conditions de travail détestables des salariés des centres d'appels, tant en France que dans les pays où ces activités sont délocalisées, dans les propos de M. Wauquiez.

Elle demande au gouvernement d'organiser au plus vite d'une table ronde réunissant les donneurs d'ordre, le patronat des entreprises sous-traitantes et les organisations syndicales intervenant sur ce secteur.

Pour la Fédération SUD PTT, un bouclier social traitant de l'ensemble des points noirs de la profession (surveillance électronique, temps de pause, exigence de productivité, formation, salaire...) doit être négocié au plus vite afin que des garanties collectives fortes régissent enfin la vie sociale des centres d'appels tant en France que dans les pays où ces activités sont délocalisées.

**Contact : Frédéric Madelin
0628071653**